

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 208

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

part de Mary, de 50 dollars supérieures à celle de John et de 30 dollars inférieures à celle d'Anna.

En attendant la décision des Juges, un Journal a offert un prix à qui résoudra ce problème. Voici la solution qui a été acceptée comme correcte :

La veuve Gragan reçoit la moitié de la fortune. Mary reçoit 540 dollars, Nicolas 290, John 270, Anna 310, Joseph, Peter, Gabriel et Franck 85 chacun.

Cependant le tribunal n'a point encore rendu son jugement qui est attendu avec impatience.

M. Laborde présente à la dernière séance de l'Académie de médecine de Paris un nouvel appareil qui permet aux jeunes aveugles d'apprendre à écrire les lettres, les chiffres et la musique, avec une très grande facilité. Des expériences officielles ont été faites à l'Ecole départementale de la Seine et ont montré qu'avec le nouvel appareil l'aveugle écrit directement en relief sur une feuille de papier et se corrige du même côté de la page.

Avec les anciens appareils l'aveugle écrivait en creux au recto ce qu'il suivait des doigts au verso, d'où grandes difficultés.

Dernièrement à Londres, on a vendu aux enchères un chapeau haut de forme et une pipe de bruyère ayant appartenu au président Kruger.

Le chapeau, qui date d'environ quarante ans et qui porte au fond le nom de Kruger écrit à la main, a été adjugé 625 francs. La pipe a atteint 325 fr. 10.

L'héritage du chat. — Une dame d'Amiens avait un chat lequel s'appelait Cadet-Roussel.

En mourant, elle a laissé à son cher minet, par testament, 300 francs de rente, destinés à subvenir à sa nourriture.

Ce legs, on s'en doute, n'est point valable devant la loi.

Un chat n'a pas de personnalité civile et n'a point capacité pour recevoir de legs. Voilà l'infortuné Cadet-Roussel condamné au jeûne ; mais par une contradiction assez amusante, les articles suivants du testament sont parfaitement valables.

Ces articles attribuent, en effet, une rente de 100 francs au vétérinaire qui soignera le chat, et prévoient 100 francs pour achat de drogues. Le vétérinaire a tout à fait capacité pour recevoir les legs. Donc, Cadet-Roussel sera soigné, — mais il ne sera pas nourri.

Un journal propose de considérer, par une fiction hardie, le lait et le mou comme des médicaments ; auquel cas le dit chat vivrait d'une pension de huit sous par jour environ, ce qui représente une jolie aisance pour un matou.

Une autre conséquence de l'affaire est que les 300 francs de rente, directement légués à Cadet-Roussel et que Cadet-Roussel n'a pas capacité de recevoir, et qui devaient, après sa mort, passer aux enfants pauvres d'un hospice ne pourront plus être attribués à ceux-ci. En effet, cette disposition est caduque, puisqu'elle est subordonnée à l'exécution d'une condition inexécutable !

En privant le chat de sa pension, les juges en privent donc les enfants pauvres de l'hospice. Voilà bien un cas, semble-t-il, où l'on pourrait permettre aux chats d'hériter.

Champagne germanique. — Une feuille allemande annonce avec le plus sérieux du

monde que l'automne dernier, chaque jour, il passait à Deutsch-Avricourt une moyenne de 150 wagons français, venant de Normandie et chargés de pommes.

Le journal en question ajoute ceci :

« Ces fruits qui se gâtent rapidement sont transportés par trains spéciaux à destination du Wurtemberg. Ils servent à la fabrication de vins mousseux. »

Du champagne allemand fabriqué avec des pommes de Normandie ! Voilà certes un des plus beaux traits de l'industrialisme contemporain !

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 206 du *Pays du Dimanche* :

807. LOGOGRIPHE.

Fange. Ange.

808. MOT CARRÉ.

V A L E U R
A M A R R E
L A T R A N
E R R A N T
U R A N I E
R E N T E S

809. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

Avec ton nez et ton menton,
J'en supprime les épithètes,
Béline, tu pourrais, dit-on,
Aisément casser des noisettes.

Variantes. — Nérine. Céline. Cécile. etc.

810. CURIOSITÉS.

LES EMBLÉMES.

Ancre. — *Salut.*
Balance et épée. — *Justice.*
Brise. — *Modération.*
Lampe. — *Travail.*
Mains enlacées. — *Fidélité.*
Roue. — *Inconstance.*

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Brise de mer à Bienné ; Nabuchodonosor à Soulce ; Emmanuel à Vieques ; Sylvestre à Boncourt ; Bûche de Noël à Porrentruy ; Tatiana à Delémont ; Nemrod le chasseur à Bonfol.

Tableau magique



Où se cache le meurtrier ?

815. LANGAGE FRANÇAIS.

VIEN DICTON.

Quelle est l'origine de ce dicton :

*Le Serpent et le Dragon
Mettront Grenoble en savon ?*

816. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES ET VOYELLES.

Compléter la phrase ci-dessous en remplaçant les * par les voyelles et les consonnes manquantes et l'on obtiendra une pensée d'un grand poète moderne :

L * s * n * i * r * e * o * j * u * s * e * t * e
* t * u * n * e * o * t * n *

817. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à composer les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales formeront les noms de deux hommes d'Etat célèbres :

- | | |
|-----------|----------------------------|
| X X X X X | 1. Partie du corps. |
| X X X X X | 2. Coutume. |
| X X X X X | 3. Violon. |
| X X X X X | 4. Compositeur de musique. |
| X X X X X | 5. Plante. |
| X X X X X | 6. Se cacher. |

818. COQUELILLES AMUSANTES.

N° 1. — Les ânes les plus calmes ont leurs récoltes.

N° 2. — Au carnaval ma Camille est en bête.

N° 3. — Il faut faire fête à l'otage.

N° 4. — Faites empaler tous ces magots de Chine.

N° 5. — Le cheval du fort est obstrué par les sabres.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 7 Janvier 1902.

Côte de l'argent

du 26 Décembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 98.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Bons mots.

Champonreau, employé dans un ministère, va trouver son chef de bureau :

— Je vous prie d'augmenter mes appontements.

— Vos motifs ?

— Le médecin dit que j'ai besoin d'un bon traitement.

Chez le peintre Vermouth :

— Tu vois, petit Georges, c'est le portrait de ta maman, tu la reconnais ?

— Sans doute.

— A quoi donc ?

— Tiens ! à sa robe.

